

ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, spécialité génie civil et génie urbain

RNCP35053 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	230m, 224m, 227
Formacode(s)	12512, 22024, 22254, 32062, 15099
Code(s) ROME	F1103, F1106, F1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2025

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL SCIENCES APPLIQUEES LYON · SIRET : 19690192000013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'ingénieur diplômé en Génie Civil et Urbanisme de l'INSA Lyon est un ingénieur généraliste qui exerce indifféremment dans les secteurs du bâtiment (fondations, structures, équipements techniques), des infrastructures et des ouvrages d'art (routes, ponts, tunnels, réseaux), de l'aménagement et du renouvellement urbain. Il est capable d'aborder toutes les étapes de l'acte de construire et d'aménager de manière pluridisciplinaire (diagnostic, conception, travaux, contrôle, gestion et maintenance de patrimoines construits), et ce, pour des organismes aussi divers que la maîtrise d'ouvrage publique ou privée, les bureaux d'études ou de contrôle, les entreprises de travaux, les collectivités territoriales ou les organismes de recherche.

La certification garantit que cet ingénieur sait s'adapter et travailler dans des contextes diversifiés (secteurs, types d'entreprises ou d'institutions à une échelle nationale comme internationale). Elle garantit également qu'il sait percevoir sa place d'ingénieur en génie civil et urbanisme dans la société grâce à sa capacité d'analyse des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques et qu'il est capable d'agir dans un monde en évolution. Ces capacités à haute valeur ajoutée scientifique, technique, méthodologique et humaine sont particulièrement importantes dans un secteur en pleine mutation qui fait face à des exigences croissantes tant sur un plan social, économique qu'environnemental. Un ingénieur en Génie Civil et Urbanisme disposant d'un bagage apte à aborder des situations complexes, multidisciplinaires et multi-acteurs est plus que jamais nécessaire.

La formation offre en outre la possibilité d'un double cursus Ingénieur / Architecte ou Architecte / Ingénieur.

ACTIVITÉS VISÉES

L'ingénieur diplômé en Génie Civil et Urbanisme de l'INSA Lyon exerce des activités : (i) de diagnostic et de montage de cahier des charges répondant aux spécifications d'un maître d'ouvrage, (ii) d'études et de conception pluri-techniques, (iii) de conduite de travaux, (iv) de contrôle et de suivi de patrimoines. Ces activités répondent toutes à des exigences économiques, réglementaires, sociales et environnementales. Il peut également avoir des activités de recherche et développement sur de nouvelles méthodes, nouveaux modèles d'analyse ou nouveaux produits.

Pour l'ensemble de ces activités, il est amené à interagir avec de nombreux acteurs (services de la même entreprise, services de l'état, architectes, urbanistes, aménageurs, fournisseurs, maître d'ouvrage, bureaux d'étude et de contrôle). Cela le conduit à gérer des projets complexes sur le plan technique et humain, dans un contexte aussi bien local qu'international.

Ses activités sont déployées dans tous les secteurs de la formation (bâtiment, ouvrage d'art comme celui de

l'aménagement urbain).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

En mobilisant un large spectre de sciences fondamentales, une culture en sciences sociales et leurs interactions nécessaires à tout acte de construction, d'aménagement ou d'entretien de patrimoines construits, l'ingénieur en Génie Civil et Urbanisme est capable d'identifier et circonscrire de manière pertinente un problème dans un contexte global (social, économique et environnemental).

Il dégage des pistes de solutions qui font appel tant à des savoirs et savoir-faire traditionnels qu'à des innovations.

Il comprend et questionne les informations et connaissances disponibles sur un problème donné.

Il mobilise ses capacités pluridisciplinaires et pluri-techniques pour concevoir ou implanter des solutions techniques et/ou méthodologiques dans des contextes d'usage, de culture et d'environnement toujours différents.

Il est compétent pour la gestion et l'animation de ses équipes et mène un management efficace et éthique.

Il met en place une organisation adéquate pour mener à bien les projets, dialogue et interagit avec les nombreux acteurs du domaine en sachant convaincre sur des arguments fondés.

Il s'adapte parfaitement à des secteurs et environnements de travail diversifiés (Startup, PME, collectivité, multinationale, laboratoire de recherche de dimension nationale ou internationale).

Blocs de compétences

RNCP35053BC01 — Concevoir des fondations d'ouvrages en lien avec les risques géologiques, géotechniques et hydrauliques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
- Exploiter un modèle d'un système réel ou virtuel
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale
- Concevoir un système répondant à un cahier des charges
- Traiter des données Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité
- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Effectuer, interpréter une coupe géologique, une carte ou un résultat de télédétection, identifier un horizon géologique
- Réaliser et/ou interpréter des essais géotechniques en laboratoire de classification et de comportement
- Evaluer un risque de rupture de pente sous diverses sollicitations, risque d'instabilité hydraulique des sols (soulèvement, rupture, ...), risques sismiques
- Concevoir, dimensionner, modéliser ou vérifier des systèmes de fondations et de soutènements
- Contribuer à des aménagements et constructions durables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

• la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à : Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés.

Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

• La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC02 — Concevoir, mettre en œuvre et gérer des ouvrages (bâtiments, ouvrages d'art, infrastructures)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
 - Exploiter un modèle d'un système réel ou virtuel
 - Concevoir un système répondant à un cahier des charges
 - Traiter des données
 - Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité
 - Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
 - Interagir avec les autres, travailler en équipe
 - Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
 - Agir de manière responsable dans un monde complexe
 - Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
 - Travailler dans un contexte international et interculturel
 - Concevoir, dimensionner ou contrôler une Structure bâtiment, un ouvrage d'art, une Infrastructure routière ou ferroviaire
 - Gérer un projet d'infrastructure
- Réaliser une étude d'impacts
- Evaluer différents modes constructifs
 - Evaluer l'état de santé structurel, définir les actions nécessaires et définir les actions de réhabilitation d'un bâtiment, d'un ouvrage d'art ou d'une infrastructure
 - Contribuer à l'organisation de chantiers de construction, au respect des règles de sécurité, à la maîtrise des délais, etc.
 - Contribuer à des aménagements et constructions durables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

- la maîtrise des ressources (connaissances et capacités)
- permettant d'accéder à : Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés.
- Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

- La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation.
- L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC03 — Concevoir, mettre en œuvre et évaluer l'état de santé des équipements techniques d'un bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
- Exploiter un modèle d'un système réel ou virtuel
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale
- Concevoir un système répondant à un cahier des charges
- Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité

- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Travailler dans un contexte international et interculturel
- Concevoir, dimensionner ou contrôler les solutions techniques pour la qualité thermique, aérodynamique et acoustique d'un bâtiment
- Evaluer l'état de santé, les performances thermiques ou acoustiques d'un bâtiment ou équipement, définir les actions nécessaires, les projets d'aménagement urbain, de bâtiments et d'ouvrage d'art
- Contribuer à des aménagements et constructions durables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

- la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à : Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés.

Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

- La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation. L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC04 — Concevoir, dimensionner et réaliser un diagnostic environnemental pour la gestion des eaux sur un projet d'aménagement urbain, de bâtiment et d'ouvrage d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
- Exploiter un modèle d'un système réel ou virtuel
- Concevoir un système répondant à un cahier des charges
- Traiter des données Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité
- Autoévaluer ses propres performances (Se connaître, se gérer physiquement et mentalement)
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe
- Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Travailler dans un contexte international et interculturel
- Concevoir et dimensionner des réseaux et ouvrages en hydrologie et hydraulique pour les projets d'aménagement urbain, de bâtiments et d'ouvrage d'art
- Réaliser un diagnostic d'hydrologie et diagnostic environnemental de systèmes de gestion des eaux
- Contribuer à des aménagements et constructions durables
- Gérer (évaluer, maintenir, réhabiliter) des ouvrages existants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

- la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à : Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les

tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés.

Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

• La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation. L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC05 — Concevoir, conduire et mettre en œuvre un projet d'aménagement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale
- Concevoir un système répondant à un cahier des charges
- Traiter des données Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité
- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe
- Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Travailler dans un contexte international et interculturel
- Analyser une situation urbaine (technique, politique, sociale, ... à toutes les échelles)
- Réaliser un diagnostic urbain Concevoir et conduire un projet d'aménagement urbain
- Contribuer à des aménagements et constructions durables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

• la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à : Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés.

Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

• La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation. L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC06 — Concevoir, mettre en œuvre et gérer des projets complexes, conduire une équipe.

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
- Exploiter un modèle d'un système réel ou virtuel
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale

- Concevoir un système répondant à un cahier des charges
- Traiter des données

Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité

- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe
- Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Travailler dans un contexte international et interculturel
- Contribuer à une conception pluridisciplinaire d'ouvrages
- Contribuer à l'organisation de chantiers de construction, au respect des règles de sécurité, à la maîtrise des délais, etc.
- Contribuer à des aménagements et constructions durables
- Gérer (évaluer, maintenir) des ouvrages existants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

un niveau visant des « Capacités élaborées »

à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des

métiers visés par le département avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés ou production d'écrit de projets ciblés.

la mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre »

à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie individuelle ou collective pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté à des projets réels typiques des métiers du Génie Civil et de l'Urbanisme avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

un niveau visant des « Capacités élaborées »

à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des

métiers visés par le département avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés ou production d'écrit de projets ciblés.

la mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie individuelle ou collective pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté à des projets réels typiques des métiers du Génie Civil et de l'Urbanisme avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC07 — Mener une étude d'innovation et de R&D

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un système (réel ou virtuel)
- Exploiter un modèle d'un système réel ou virtuel
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale
- Traiter des données

Communiquer une analyse ou une démarche scientifique avec des mises en situation adaptées à la spécialité

- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe
- Travailler dans un contexte international et interculturel
- Mener une étude scientifique d'innovation et de R&D

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur

la mobilisation des ressources permettant d'accéder aux « Compétences à l'œuvre ». L'évaluation sous forme de grille critériée permet de s'assurer que l'apprenant

- contribue efficacement à l'organisation d'une étude de R&D, c'est-à-dire : qu'il fait preuve d'initiative, de travail en équipe de manière autonome, qu'il sait conduire un projet (organisation et animation de réunions, comptes rendus, ...) en s'assurant de la pertinence du travail
- contribue efficacement à la démarche scientifique de l'étude, c'est-à-dire : qu'il sait reformuler des questions, traduire des questions d'ingénierie en questions et hypothèses de recherche, co-construire une démarche de travail
- conduit et exploite une recherche documentaire, qu'il sait appuyer sa recherche sur des sources suffisamment nombreuses et pertinentes et correctement citées ; - produit des résultats originaux (méthode, modèle, dispositif expérimental, résultats d'expériences, ...) et qu'il sait les exploiter, les évaluer, définir des perspectives ;
- communique efficacement et rigoureusement à l'oral et à l'écrit

RNCP35053BC08 — S'adapter pour travailler dans des contextes diversifiés en entreprise (Startup, PME, multinationale) comme en laboratoire public national ou international

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences Ecole transversales en

documentation, Langues, Formation par les pratiques physiques et sportives,

Sciences Humaines et Sociales

- Se connaître, se gérer physiquement et mentalement
- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe
- Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Travailler dans un contexte international et interculturel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur

la mobilisation des ressources

permettant d'accéder aux « Compétences à l'œuvre » notamment

via la restitution écrite et orale de l'expérience de stages et l'analyse y afférent.

L'évaluation se fait

à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP35053BC09 — Analyser et traduire en action spécifique sa place d'ingénieur en génie civil et urbanisme dans l'entreprise et dans la société (analyser les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et éthiques)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences Ecole transversales en documentation, Langues, Formation par les pratiques physiques et sportives, Sciences Humaines et Sociales

- Se connaître, se gérer physiquement et mentalement
- Travailler, apprendre, évoluer de manière autonome
- Interagir avec les autres, travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, innover, entreprendre
- Agir de manière responsable dans un monde complexe

- Se situer, travailler, évoluer dans une entreprise, une organisation socio-productive
- Travailler dans un contexte international et interculturel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur la mobilisation des ressources permettant d'accéder aux « Compétences à l'œuvre » notamment via la restitution écrite et orale de l'expérience de projets, d'expérience en entreprises et l'analyse y afférent. L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les ingénieurs en Génie Civil et Urbanisme de l'INSA Lyon travaillent dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics, les bureaux d'études, les sociétés de contrôle, les cabinets d'ingénieur conseil et d'expertise, les collectivités territoriales, les entreprises du secteur parapublic et sociétés d'économie mixte, les cabinets d'architectes et d'urbanistes, les entreprises immobilières, les banques, les assurances et les organismes de recherche et d'enseignement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ingénieur bureau d'études, ingénieur conseil, ingénieur travaux, ingénieur de maintenance, ingénieur de recherche et développement, ingénieur assistant à maîtrise d'ouvrage, ingénieur urbaniste, ingénieur contrôleur, ingénieur d'affaires.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 650 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 591
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Pré-jury avec les enseignants participant aux trois années de formation (les services sociaux et médicaux sont invités), présidé par le directeur de département.

Jury d'établissement avec le directeur de l'INSA Lyon, le directeur de la formation et les directeurs de départements accompagnés d'un enseignant du département, présidé par le directeur de la formation.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pré-jury avec les enseignants participant aux trois années de formation (les services sociaux et médicaux sont invités), présidé par le directeur de département.

Jury d'établissement avec les directeurs de départements accompagnés d'un enseignant du département et le directeur adjoint de la formation en charge des études (les services sociaux et médicaux, la directrice administrative de la scolarité sont invités), présidé par le directeur de la formation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de VAE est désigné par le directeur de l'INSA Lyon. Il est composé de 6 personnes :

- le directeur de Département
- un représentant de la Direction de la Formation (qui peut être un enseignant du Département)
- un enseignant du Département de la Formation Continue
- un enseignant du Département dans la spécialité
- un ingénieur diplômé du Département
- un ingénieur non diplômé du Département

Le jury de VAE désigne avant la soutenance le président du jury qui se chargera de remplir le Procès Verbal de soutenance indiquant la décision finale.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40977

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'INSA de Lyon : <http://www.insa-lyon.fr/>

Site du département :

<https://www.insa-lyon.fr/fr/formation/genie-civil-et-urbanisme>

Site du groupe INSA : a.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35053/>